

DEPARTEMENT

DORDOGNE

PROCES VERBAL DE SEANCE

Séance du 20 mars 2024

Présent.e	14
Procuration	1
Total	15

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 20 mars, à 9 heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Pérusin, Président, au siège de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, sur convocation du Président en date du 21 février 2024.

Mme Lagoubie Fabienne est désignée secrétaire de séance.

Liste des délégués présents avec pouvoir de vote :

Présents : Monsieur Serge SOULIGNAC, Monsieur Patrick BONNEFON, Monsieur Alain LAPORTE, Madame Fabienne LAGOUBIE, Monsieur Jean-Michel PERUSIN, Monsieur Daniel BARIL, Monsieur Dominique BOUSQUET, Madame Francine BOURRA, Monsieur Jean-Yves VERGNE, Monsieur Henri BOUCHARD, Monsieur Christian LEOTHIER, Madame Florence GAUTHIER, Monsieur Raymond MARTY, Monsieur Philippe CHEYROU.

Procurations de : Monsieur Jean-Marie LAVAL à Monsieur Serge SOULIGNAC.

Observateurs : M. Pelletier Florian, Mme Garrigou Maïlys, Mme Guerinot Solène, M. Jauffred Frédéric, Mme Livoir Véronique, Mme Senrent Françoise.

Monsieur le Président ouvre la séance en procédant à l'appel des délégués et à la vérification du quorum. Le quorum étant réuni, la séance est ouverte.

Madame Fabienne Lagoubie est nommée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Président présente le procès-verbal du 13 novembre 2023 à l'assemblée. Aucune observation n'est faite, le procès-verbal est validé.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour comme suit :

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2024
2. Compte Administratif 2023
3. Compte de Gestion
4. Affectation des résultats
5. Exécution des dépenses
6. Questions diverses

1. Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Président présente les principales orientations budgétaires prévues pour l'année 2024, à savoir : le passage de la cotisation de 0.50 ct par habitant à 0.80 ct, en précisant que la cotisation finale devra atteindre 1 euro pour les années suivantes, le maintien à un seuil inférieur étant dû à la réserve effectuée entre 2019 et 2022.

La somme engagée au titre du marché de SCoT devrait être d'un montant total de 92 000 euros pour l'année 2024.

Enfin, Monsieur le Président précise que la convention de moyens qui concerne les frais de structure entre le Syndicat et le Pays passera de 15% à 17%. Mailys Garrigou et Solène Guerinot précisent que cela est calculé en fonction du nombre d'ETPT dédié au SCoT par rapport au nombre total Pays et Syndicat.

La décision est approuvée à l'unanimité.

2. Compte administratif 2023

Envoyer le détail de la refacturation

Monsieur le Président présente le compte administratif. Florian Pelletier ajoute des compléments techniques.

Monsieur Dominique Bousquet demande à ce que le détail des éléments de refacturation entre le Pays et le Syndicat soit transmis aux élus dans le but de comprendre les frais inhérents au Syndicat plus clairement. Cette demande est également reprise par plusieurs élus de l'assemblée.

Monsieur Jean-Michel Pérusin accepte cette demande et signifie que les techniciennes du Syndicat et du Pays transmettront ces éléments aux élus.

Monsieur le Président se retire pour le vote.

Monsieur Christian Léothier est nommé Président.

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

3. Compte de gestion

Monsieur le Président présente le compte de gestion.

L'assemblée déclare que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4. Affectation des résultats

Monsieur le Président présente la proposition d'affectation des résultats.

L'assemblée délibérante déclare affecter au budget 2024, les résultats de l'exercice 2023 à l'unanimité.

5. Exécution des dépenses avant vote du Budget Primitif

Monsieur le Président présente les différentes lignes qui pourront faire l'objet d'une mobilisation concernant les dépenses en investissement à exécuter avant le 15 avril.

L'assemblée remarque une anomalie dans les lignes mentionnées sur le tableau.

Florian Pelletier précise qu'il amendera la délibération en vue de modifier cette ligne et que seul le chapitre apparaîtra.

La décision est approuvée à l'unanimité.

6. Questions diverses

La tenue de ce temps d'échange a été pour les élus un moyen de prendre position et d'exprimer clairement leur volonté à propos du SCoT, des temps de travail et des relations avec le Bureau d'Etude.

a. Planning des rencontres SCoT

Maillys Garrigou présente le planning proposé des différentes rencontres à venir.

Certaines proposées ne concordant pas avec les agendas, le planning suivant est acté après vérification auprès du Bureau d'Etude.

Entretiens restants avec les EPCI :

- CCVDFB : 2 avril à 10h
- CCSPN : 8 avril à 11h

Rendez-vous pour tous :

-15 avril 9h-12h à la CCSPN : 9h - Comité Syndical (RH et BP) puis 10h30 - COPIL de préparation des tour bus « redécouvrons le PPN » avec Citadia. Afin d'acter les circuits des 3 journées, chaque EPCI aura fixé les sites/projets qu'il souhaite faire découvrir aux autres d'ici là.

TOURS BUS

-21 mai 9h/9h30-16h30 depuis Sarlat : Tour bus n°1

-27 mai 9h/9h30-16h30 depuis Sarlat : Tour bus n°2

-4 juin 9h/9h30-16h30 depuis Sarlat : Tour bus n°3

Concernant l'organisation des Tour Bus dont le but est l'interconnaissance des territoires et des projets entre tous -

Les bus réservés sont de 30 places (dont 3 places pour Citadia 1 pour MG et 1 pour le PPN).

4 places par EPCI seront donc réservées chaque jour à répartir selon votre convenance. L'idée est que tous les EPCI soient représentés les différents jours. Les repas seront pris en charge (lieux et modalités à définir) par le SCoT.

-19 juin – 9h30/12h30 à la CCTHPN : Ateliers sur les enjeux thématiques.

b. Retours sur la réunion de lancement

Globalement, l'assemblée est unanime concernant son ressenti sur le séminaire de lancement qui s'est tenu le 8 mars, matin, au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire.

La présentation faite par le Président et le Directeur du Sycoteb a plu. Les élus soulignent l'intérêt d'avoir eu un retour d'expérience au long court alors que le SCoT PN débute.

A contrario, la présentation du bureau d'étude, particulièrement, le focus sur l'environnement a reçu un accueil plus mitigé. Les élus notent qu'ils auraient souhaité que Citadia mettent en relief des éléments moins généralistes et plus en rapport avec le contexte du territoire.

c. Volonté de l'assemblée concernant la méthodologie de travail en lien avec le BE

L'assemblée délibérante a fait part de son souhait de pouvoir échanger plus amplement et directement avec les membres du bureau d'étude ; d'une part pour saisir l'essence de leur compréhension du territoire et d'autre part afin qu'ils prennent réellement en compte les attentes des élus concernant le SCoT.

Pour aller dans ce sens, un échange se fera le 15 avril, à l'issue du Comité Syndical, dans le cadre du Comité de Pilotage de préparation des Tour Bus. D'autres viendront lors de Comités Syndicaux de l'automne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

Le Président,
Jean-Michel Pérusin